
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate (no 2025-025)

Rapport financier 2024 : rigueur et responsabilité

Blainville, le 11 juin 2025 – Lors de la séance du conseil municipal du 10 juin, la mairesse Liza Poulin a présenté le rapport financier de la Ville se terminant le 31 décembre 2024. Cet exercice dévoile un excédent budgétaire qui atteint 13 M\$, attribuable à un écart favorable au niveau des revenus, qui découle d'un contexte conjoncturel et du contrôle rigoureux des dépenses de l'administration.

Fonds de prévoyance

Le conseiller Stéphane Bertrand, membre de la commission de l'administration, de la planification et du développement économique, a expliqué les responsabilités grandissantes des municipalités qui imposent une pression financière croissante : « Les coûts de construction et d'entretien de nos infrastructures qui connaissent une hausse historique, la pénurie de logements abordables, l'adaptation aux changements climatiques, les impacts des événements météorologiques extrêmes et l'incertitude économique causée par nos voisins du sud sont notamment des éléments pour lesquels on doit réfléchir et planifier dès maintenant si nous voulons combler les besoins actuels et futurs ».

C'est pourquoi l'administration municipale continue d'appliquer une gestion des finances publiques durable et responsable, alignée sur ces enjeux bien réels pour les villes. « Depuis 2021, nous avons pris l'habitude de placer ces surplus dans des fonds de prévoyance afin de soutenir des investissements pour le maintien de nos actifs municipaux, de répondre aux initiatives de notre plan de transition écologique et de financer des projets de développement économique », a pour sa part souligné le conseiller Jean-François Pinard, également membre de la commission de l'administration, de la planification et du développement économique.

Ainsi, des sommes provenant du surplus 2024 seront versées comme suit :

- 5 M\$ dans le Fonds d'infrastructures, pour atteindre un total de 8 150 000\$. Ce Fonds permet de réaliser des investissements requis dans le cadre de notre plan de maintien de nos actifs;
- 1,2 M\$ dans le Fonds de développement économique, pour porter son total à 3 175 000\$. Ce Fonds permet notamment de déployer le plan d'action de la planification d'aménagement du boulevard du Curé-Labelle et de notre récente stratégie de développement économique;
- 200 000 \$ dans le Fonds de transition écologique, pour un total de 2 M\$. Ce Fonds sert à financer des projets dans le cadre de notre Plan de transition écologique et notre Plan de lutte contre les îlots de chaleur;
- 1 687 000 \$ dans le Fonds d'urgence, afin de payer des dépenses liées à des situations imprévues, telles que des hivers plus enneigés ou des travaux liés à des événements météorologiques.

« Dans le cadre du Plan directeur des parcs, des espaces verts et des équipements sportifs et récréatifs que nous avons adopté en mars dernier, nous allons réserver un montant de 3,5 M\$ pour la réalisation de projets favorisant l'amélioration de la qualité de vie des blainvilloises et des blainvillois », a finalement ajouté la mairesse.

Dépenses et revenus réalisés en 2024

Les revenus enregistrés au 31 décembre 2024 s'élèvent à 149 344 000 \$ alors qu'ils étaient estimés à 135 708 000 \$ au budget de 2024. La différence entre les revenus de taxation représente un faible écart de 0,3 %. Cette variation favorable découle en grande partie d'un contexte conjoncturel.

Les revenus des droits de mutation qui étaient estimés à 7,2 M\$ au budget 2024 se terminent à 15 M\$. « Cet écart s'explique par le fait que nous sommes passés de 850 transactions en 2023 à 1041 en 2024. De plus, certaines de ces transactions ont généré des revenus importants, dont certaines transactions commerciales et industrielles à haute valeur monétaire. Cela dit, c'est une excellente nouvelle puisque Blainville demeure attractive et que les investisseurs sont au rendez-vous », a mentionné la mairesse Liza Poulin.

Le maintien des taux d'intérêt élevés au cours de l'année 2024 s'est traduit par une variation favorable de nos revenus de 2 M\$ et la vente de terrains a rapporté près d'un million en revenus non-budgétés.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles ont totalisé 136 325 500 \$ en 2024, soit une variation minimale de 617 500 \$ par rapport au budget initial. Cette faible hausse des dépenses représente à 0,5%

« Ce résultat démontre le contrôle rigoureux des dépenses exercé par notre administration et notre capacité à respecter nos cibles budgétaires pour nos opérations courantes. Je tiens à souligner les efforts soutenus de la Direction générale et de l'ensemble des services administratifs pour cette bonne gestion de nos dépenses », a conclu la mairesse Liza Poulin.

Pour accéder aux documents du rapport financier 2024, visitez blainville.ca/ville/administration-municipale/budget-et-etats-financiers

- 30 -

Source :
Yannick Proulx
Conseiller aux communications – Direction générale et Mairie
450 434-5200 / yannick.proulx@blainville.ca